

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève

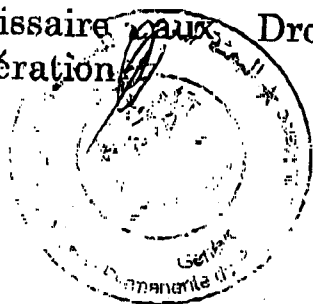


البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

112

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse, présente ses compliments au Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme -Branche des procédures spéciales- et en se référant à sa lettre G/SO 6/2011 Maroc, du 4 novembre 2011, a l'honneur de lui faire parvenir, ci-joint, les éléments de réponse des autorités marocaines à la communication des procédures spéciales se rapportant aux cas de : Kamal Al Tarayh, Abd Al Aziz Barrai, Al Mahjouib Awlad Al Cheih, Mohamed Manolo, Hasan Al Wali et Atiqu Barrai.

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, l'assurance de sa haute considération.



Genève, le 19 janvier 2012

Bureau du Haut commissaire aux droits de l'homme
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Fax: (+41-22) 917 90 06

P.J : 3 pages.

OHCHR REGISTRY

20 JAN. 2012

Recipients :.....S.P.O.....
.....N.C.(encl)
.....
.....